
Mustapha Naïmi

Anne-Marie Delcambre, *La schizophrénie de l'islam*

Paris, Desclée de Brouwer, 2006, 258 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Mustapha Naïmi, « Anne-Marie Delcambre, *La schizophrénie de l'islam* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 140 | octobre - décembre 2007, document 140-20, mis en ligne le 02 juillet 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/10413>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/10413>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Mustapha Naïmi

Anne-Marie Delcambre, *La schizophrénie de l'islam*

Paris, Desclée de Brouwer, 2006, 258 p.

Pagination de l'édition papier : p. 157-310

- 1 En s'interrogeant sur les origines schizophrènes du malaise actuel de l'islam, l'auteure assure qu'entre l'idéal de la religion des origines, la rigueur des enseignements du prophète, le carcan des interdits et la réalité vécue à travers la diversité des cultures, l'aspiration des individus à la liberté et le choc des fanatismes, le réveil est souvent rude, voire tragique.
- 2 C'est parce que l'islam est une religion de convertis qu'il est schizophrène. Telle est la thèse principale de l'ouvrage. La genèse de l'islam peut être reliée au judéo-nazaréisme, une idéologie messianique qui s'opposait à la fois au judaïsme rabbinique (en reconnaissant Jésus comme Messie) et au christianisme (en refusant de reconnaître Jésus comme Dieu). Après diverses tentatives, une telle idéologie se serait appuyée sur les tribus arabes d'Arabie. À la Mecque, Muhammad n'aurait jamais voulu instaurer une nouvelle religion : il aurait simplement entrepris de convaincre les Arabes de croire à ce qui est écrit dans le livre de Moïse. Le mot Coran est d'ailleurs sémantiquement proche du nom que les juifs donnent à la Torah : Mikrah. Lorsqu'il est dit : « Je vous narre les récits du Livre », alors que le Coran n'existe pas encore (il n'a été composé qu'après la mort de Muhammad), c'est du livre de Moïse qu'il s'agit. Cela est confirmé par la sourate 6,154 : « thumma âtaynâ Mûsâ al-Kitâb », (« Puis nous avons donné à Moïse le Livre »). L'islam est « un judaïsme arabisé ». Selon la thèse empirique de Haï Bar-Zeev, le Coran a subi deux influences, celle du livre de Moïse et celle chrétienne hérétique, par l'intermédiaire de deux maîtres, un juif et un christianisant qui encourage à combattre les juifs. La totalité des exemples détaillés font de l'islam « l'exaltation coranique de la loi de Moïse », et lorsqu'il s'agit de justifier la stigmatisation des juifs de Médine face à la surestimation des musulmans, apparaît « une autre conséquence : celle de créer un terrain propice à la paranoïa » (p. 29). Telles sont les bases premières sur lesquelles se construit le deuxième chapitre qui fait des conversions un moteur primordial dans l'expansion de l'islam. Avec les grandes conquêtes, les conversions sont nombreuses dans les pays conquis. L'auteure traite des mythes et réalités de la civilisation créée par les convertis persans, ces convertis d'origine étrangère ouverts à la connaissance de doctrines autres que l'islam et encourageant les confrontations et discussions entre les représentants des divers courants de pensée. « Le X^e siècle en Andalousie est censé constituer la période la plus brillante du califat mais comme les Umayyades de Damas, deux siècles plus tôt, les Umayyades de Cordoue se servirent de la civilisation chrétienne. Seulement on oublie trop souvent de le dire » (p. 87). Nous constatons ainsi que rien ne filtre sur le droit traditionnel du statut de *hurriyya* pour les non musulmans. Ces « gens du livre » qui paient capitation, sont « protégés » (*dhimmi*), par leur pacte d'allégeance. Ils participent de la personnalité juridique reconnue aux croyants, et sont considérés comme inviolables en leur personne. La communauté musulmane leur reconnaît, dans la limite du pacte signé, l'état de liberté ou l'état d'esclavage, que leur confère leur propre communauté. L'ouvrage se contente d'insister sur le fait que les premières conversions ont été plus sociales que religieuses. Le converti, souvent captif de la guerre des conquêtes mais que sa conversion affranchissait, était formellement rattaché à un lignage tribal (arabe) dont il portait dorénavant le nom précédé de la mention *mawlâ* (affilié) pour bien marquer qu'il ne s'agissait pas d'une parenté par le sang. Le chapitre intitulé « Le lien entre *jihâd* et conversion à l'islam » se présente comme un plaidoyer contre la mobilisation sacrée puisque la prise des captives dans le butin et la pratique de la polygamie ne suffisait pas, les arabes étaient les vainqueurs moins nombreux acculés à se montrer plus tolérants, d'où l'acceptation du statut de la *dhimma*. « Le grand mensonge c'est de laisser croire que les conversions auraient été spontanées. Ces

- populations de non-musulmans, en terre devenue terre d'islam, ne constituaient absolument pas des minorités. Il s'agissait bien de l'immense majorité des populations conquises » (p. 49).
- 3 Nous voyons se multiplier les cas de figures où l'islam est présenté comme simple « hérésie ». Saint Jean Damascène, dont s'inspire l'auteure, qualifie en effet l'islam de « hérésie 100 » (Alain Besançon, *Trois tentations dans l'Église*, Paris, Calmann-Lévy, 1996 : 151). Conformément à une vue continue et volontariste, des faits mythiques ou anhistoriques, traversent l'ouvrage et fondent sa définition de l'islam sur l'apport des convertis. Aucune référence à la pensée ou à la conception idéale de la cité terrestre dans l'islam. Alors que la pensée chrétienne ou judaïque sont tout aussi centrées sur le grand fait historique de la venue du Christ, lui-même annoncé et préparé par l'histoire du peuple de Dieu, et suivi par tout le développement temporel de l'Église ; l'auteure insiste sur la nature schizoïde de l'islam face à la notion de persécution des juifs et chrétiens. « La caractéristique de la schizophrénie, c'est de ne pas coller à la réalité et de s'enfermer dans un monde surréel, avec des refoulements obligés qui ne peuvent qu'aboutir au délire violent de persécution ».
- 4 Or, les gens du livre qui viennent à composition avec l'islam signent le pacte d'allégeance qui les fera *dhimmi*, s'ils le signent avant tout combat, ce pacte leur sera doux, et pourra se recommander du prototype octroyé par le prophète aux chrétiens du *narjân*, qui les libérait de toute « humiliation ». L'islam traditionnel n'entend connaître de la nature humaine que ce que la révélation coranique lui a appris, et celle-ci est comme condensée en une série de faits discontinus. Il s'agit moins d'une nécessité métaphysique que d'une contingence remise à une volonté divine « qu'on n'interroge pas ». La seule stabilité apte à fonder une philosophie politique sera juridique, revêtue d'un caractère de statut juridique, sans référence obligée à une nature intrinsèque. Et peut-être est-ce par là que s'explique, en dernière analyse, la fusion du spirituel et du temporel inscrite si profondément en chaque valeur musulmane traditionnelle.

Pour citer cet article

Référence électronique

Mustapha Naïmi, « Anne-Marie Delcambre, *La schizophrénie de l'islam* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 140 | octobre - décembre 2007, document 140-20, mis en ligne le 02 juillet 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/10413>

Référence papier

Mustapha Naïmi, « Anne-Marie Delcambre, *La schizophrénie de l'islam* », *Archives de sciences sociales des religions*, 140 | 2007, 157-310.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
